

Nbre de membres en exercice : 15  
Nbre de membres présents : 11  
Nbre de suffrages exprimés : 11

Votes : Pour : 11  
Contre : 0  
Abstention : 0

**L'an deux mille treize, le vingt et un décembre**

**Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis**

**Date de convocation : 12 décembre 2013**

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BITEAU – BUSSEREAU – CORSAN – HILLAIRET – PEROCHAIN – PIERRE – PLISSON – QUESSON – TALLIEU.

**Délibération N°2013-04-77 : Réalisation du site Internet SMIDDEST / Estuaire /  
Cordouan - Choix du prestataire**

*Vu le CGCT ;*

*Vu la délibération du comité syndical n° 2013-03-42 ;*

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de confier, par le biais d'un marché à procédure adaptée, la réalisation d'un site Internet global à l'entreprise Natural-net pour un montant de 18 446,24 € TTC à prélever à l'article 617 du budget syndical ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 21 décembre 2013

**Le Président**

**SMIDDEST**  
**Dominique BUSSEREAU**

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.